



Une trentaine de membres du collectif Destocamine ont manifesté, hier matin, devant la mairie de Cernay. Photo Laurent Bodin

**Wittelsheim  
Destocamine :  
le collectif reçu  
par Michel Sordi**

Les responsables du collectif Destocamine ont, hier matin, rendu visite au député maire de Cernay, Michel Sordi, pour connaître son point de vue sur le devenir des déchets stockés à Wittelsheim.

**Animations est  
un programme**



Page 31



**Destocamine Le collectif  
reçu par Michel Sordi à Cernay**

Les responsables du collectif Destocamine ont, hier matin, rendu visite au député maire de Cernay, Michel Sordi, pour connaître son point de vue sur le devenir des déchets stockés à Wittelsheim.



Michel Sordi a promis aux membres du collectif Destocamine que « si l'enfouissement présente le moindre risque pour la nappe phréatique », le député maire de Cernay demandera l'extraction des déchets stockés à Wittelsheim. Photo L.B.

Bandeau bleu autour du bras pour symboliser « l'eau de la nappe phréatique qu'il faut protéger », une trentaine de membres du collectif Destocamine, qui milite pour le déstockage des 44 000 tonnes de déchets enfouis en fond de mine à Wittelsheim, ont manifesté, hier matin, devant la mairie de Cernay. Après avoir présidé une cérémonie de remise de cartes de citoyenneté à des jeunes de 18 ans, le député maire de Cernay a reçu une quinzaine des membres du collectif avec qui il a échangé durant une demi-heure. Le porte-parole de Destocamine, Etienne Chamick, et le délégué du personnel, Jean-Pierre Hecht, ont notamment exprimé leurs regrets de n'avoir été auditionnés qu'une seule fois par les membres du comité de pilotage (CoPil) composé d'experts internationaux. « On nous a donné la parole pendant une heure, une fois, alors que l'exploitant a participé à toutes les réunions du CoPil », ont

regretté les membres du collectif. Et Etienne Chamick d'indiquer à Michel Sordi : « Nous n'avons pas confiance dans des experts qui ne connaissent pas la mine. Les spécialistes de la mine, c'est nous, les anciens mineurs. N'oublions pas que les experts qui ont décidé de la mise en service de Stocamine se sont trompés sur toute la ligne », ont encore souligné les responsables

de Destocamine, citant notamment les contradictions entre les prévisions d'enfouissement évoquées dans les Mémoires techniques des MDPA en 2008 (150 ans) et celles de l'Ineris, mandatées par Stocamine, aujourd'hui (300 ans). « Il est regrettable que les experts ne soient pas descendus à la mine Amélie pour voir l'action d'enfouissement en cours », a souligné Etienne Chamick.

« S'ils ne vous ont pas entendu et que vous avez des informations à leur transmettre, je suis preneur, je les relaterai et ils les intégreront », a assuré le député maire de Cernay qui a refusé de prendre position « tant que les conclusions des experts n'ont pas été rendues ». « Attendons de connaître les études et je vous promets que si il y a le moindre risque de pollution de la nappe phréatique, je ne suivrai pas et demanderai l'extraction des déchets », a promis Michel Sordi qui espère que chaque expert membre du comité de pilotage précisera, le 7 juillet prochain, la solution qui lui semble la plus adaptée pour le devenir des déchets de Stocamine. Les membres du collectif « Destocamine, préservons la nappe phréatique », espèrent, eux aussi, que chaque expert s'exprimera sur les risques et avantages des deux solutions envisagées (enfouissement et déstockage), sachant que l'extraction est pour eux la seule hypothèse qui vaille.

Laurent Bodin

**Jacques Muller « persiste et signe »**

Jacques Muller n'en démord pas. « L'amendement qu'a fait voter Michel Sordi en février 2004 est un amendement de circonstance, taillé sur mesure pour permettre l'enfouissement définitif des déchets », affirme le maire de Wattwiller qui n'a pas du tout la même lecture de la loi que son homologue de Cernay : « Avant, la loi prévoyait une autorisation de stockage pour une durée limitée de 25 ans. Et sans amendement, il y avait, au bout

de cette période, obligation de déstocker. L'amendement Sordi permet à l'exploitant de ne plus déstocker », assure l'ancien sénateur qui a écrit à la ministre de l'Écologie, en janvier, pour s'inquiéter de certains points du rapport Caffet rendu en septembre dernier. « Ce rapport ne dit pas la vérité, notamment sur la position des syndicats qui réclament, haut et fort, le déstockage. La ministre n'a pas toutes les informations », s'inquiète encore Jacques Muller.

**« S'il y a le moindre risque pour la nappe phréatique, je demanderai l'extraction des déchets »**

Après avoir indiqué que l'amendement qui porte son nom « n'a pas ouvert la porte à un enfouissement définitif, qui était envisagé par la loi, mais a permis de ne pas attendre 25 ans comme prévu initialement pour travailler à une solution », Michel Sordi a répondu que « les experts doivent avoir en main tous les éléments pour se pro-